



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°06

Réunion du 27 février 2023

Président : JF. VALLET

Membres présents : R. ARNAUD, P. AUBERT, B. BETTON, C. BRESSON, V. BRET, N. BRUNEL, P. BRUYAT, D. D'AGOSTINO, B. DELORME, D. DJEDOU, P. FAURIE, G. GALES, P. GIRON, L. JULIEN, R. LAULAGNET, A. MARLHIN, S. MONTALBANO, M. MOMBARD, P. PEALAT, B. PROTOY, M. REBOULLET, JF. VILLAND, R. ZAVADA

Membres excusés : N. PELIN, JM. PION

Assiste : T. FOURNEL

I. INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

Le Président revient rapidement sur la situation de la gouvernance FFF et informe l'assemblée de la prochaine réunion du COMEX : Le 28/02.

A la suite du dernier Conseil de Ligue, il est constaté qu'un nombre important de clubs n'utilisent pas la dématérialisation des licences. Le Président rappelle que cette démarche facilite la tâche administrative des clubs et demande aux responsables de secteurs d'inciter les clubs à entreprendre cette démarche.

La tendance d'une hausse de 4 à 5% du nombre de licenciés se confirme. Au 27/02/2023, le District Drôme-Ardèche de Football compte 27 850 licenciés.

Il informe également les membres que l'opération de promotion de la mixité dans le football mise en place la LAuRAFoot la saison dernière sera reconduite cette saison. Celle-ci se déroulera au Stade Geoffroy GUICHARD.

Le Président informe du déplacement de la commission fédérale et régionale des installations sportives ce jeudi 9 mars 2023. Cette délégation se rendra au stade Georges POMPIDOU de VALENCE afin d'apporter des éléments complémentaires dans le cadre du projet de rénovation de cette enceinte sportive.

Enfin, le Président informe que l'Assemblée Générale du District se déroulera le 7 septembre 2023 au siège du Crédit Agricole SUD RHONE ALPES à VALENCE.

II. RETOUR SUR LES PREMIERES REUNIONS DE SECTEURS

Tour à tour, les différents responsables de secteurs s'expriment sur le ressenti des deux premières réunions de secteurs. Il est souligné le bon taux de participation à celles-ci et les quelques interrogations des clubs sont étudiées pour suite à donner.





III. MODIFICATION REGLEMENTAIRE (ARTICLE 132 DES REGLEMENTS SPORTIFS)

L. JULIEN, Président de la commission des règlements effectue une proposition d'aménagement de l'article 132 des Règlements Sportifs relatifs à la suspension de l'éducateur ayant fait participer à une rencontre un joueur suspendu. Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition d'aménagement. Celle-ci sera proposée au vote lors de la prochaine assemblée générale.

IV. ENCADREMENT DES EQUIPES PAR EDUCATEURS DIPOLOMES

L. JULIEN présente les grandes lignes de la modification réglementaire qui sera présentée au vote lors de notre prochaine assemblée générale. Cette modification est présentée lors des réunions de secteurs.

V. AQUISITION MATERIEL DE VISIO CONFERENCE

A la suite de la cessation de contrat entre la FFF et la solution de visio-conférence STARLEAF, le matériel utilisé pour effectuer les visio-conférences au District est obsolète. De ce fait, R. ARNAUD informe de l'acquisition d'un nouveau matériel par l'intermédiaire de l'entreprise KOESIO. Ce matériel devrait être opérationnel au début du mois d'avril 2023. Pour rappel, il informe que la Ligue du Football Amateur participe à hauteur de 1 000 € au remplacement de ce matériel.

VI. WEEK-END BENEVOLE COUPE DE FRANCE

R. ARNAUD informe de la délégation Drôme-Ardéchoise qui se rendra à Paris pour la finale de la Coupe de France de Football dans le cadre de l'opération fédérale à destination des bénévoles de club.

N° AFFILIATION	CLUBS	NOM	PRENOM
504316	AMS DONATIENNE	FERLAY	RICHARD
550020	ASSAF AUBENAS	GUERRERO	MANUEL
582295	US DROME PROVENCE	DASSOT	BERNARD
546494	AS VALLEE DU DOUX	ALBOUSSIÈRE	QUENTIN
527007	US ROCHEMAURE	GIANINAZZI	RICHARD
528941	FC MONTELMAR	BENSID	KARIM
504422	US CHANAS SABLONS SERRIERES	DELIÈRE	CLAUDE
504562	CS LAPEYROUSIEN	GIRARD	MARIUS
529726	AS PORTUGAISE VALENCE	FEREZ	MANUEL
8603	ELU DDAF – CHEF DE DELEGATION	VILLAND	JEAN-FRANCOIS

VII. DEMANDE MEDAILLES LIGUE – FFF / PLAQUETTE FEDERAL 22.23

R. ARNAUD rappelle à l'assemblée la procédure de demande de médailles. Les CV des récipiendaires doivent lui être envoyés avant le 7 mars 2023. R. ARNAUD rappelle également la procédure dans le cadre des demandes de plaquette fédérale.

VIII. JOURNEES EVENEMENTIELLES





Un rappel et un état d'avancement des journées événementielles de fin de saison est effectué.

FINALE DEPARTEMENTALE PITCH U13

- Samedi 1er avril 2023
- Davézieux
- 16 équipes garçons – 6 équipes filles

JOURNEE FOOT LOISIRS : FOOT GOLF / FOOT EN MARCHANT

- Samedi 22 avril 2023
- St Barthélemy de Valls / Power Soccer à Portes les Valences / Dieulefit / Saint Privat
- Nombre d'équipe en fonction des inscriptions

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

- Samedi 13 mai 2023
- Guilhaud-Granges
- 60 équipes U7 / 60 équipes U9
- Le stade sera baptisé « Stade Dominique CHEVALIER » à 15h00.

MONDIAL FEMININ U11F & U15F

- Samedi 27 mai 2023
- Montélier
- 16 équipes U11F / 16 équipes U15F

CHAMPIONNAT BEACH SOCCER

- Lundi - Jeudi du mois de juin 2023
- Guilhaud-Granges / Vesseaux
- Nombre d'équipes en fonction du nombre d'inscription

WEEK-END DES FINALES DES COUPES DROME-ARDECHE

- Samedi 3 et dimanche 4 juin 2023
- Romans

IX. CLUBS EN DIFFICULTES

Le Président évoque le cas de deux clubs Drôme-Ardéchois qui se trouvent en difficultés pour diverses raisons. Le Président et les élus de secteurs iront prochainement les rencontrer accompagnés des élus locaux afin de trouver des solutions à leurs problèmes.

X. ARBITRAGE

N. BRUNEL revient rapidement sur les chiffres liés à l'arbitrage puisque le District compte à ce jour 266 arbitres contre 247 l'année dernière. 79 candidats ont participé cette saison à une formation initiale en arbitrage et 64 arbitres ont réussi l'examen, soit 81 %.





Par ailleurs, le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition de modification du règlement intérieur de la commission en arbitrage. En effet, il est validé le fait que les arbitres dont le dossier médical ne serait pas complet au 15 août, se verraient pénaliser d'un point sur leur note d'assiduité.

XI. PROJET GROUPEMENT SENIORS FEMININ

Le Comité de Direction prend note du projet de groupement féminin entre les clubs de BBRM – FC PEAGEOIS – ASL GENISSIEUX. Les membres émettent un avis favorable pour qu'un projet de groupement soit présenté au District dès lors qu'une motivation écrite et signée de chaque président des clubs aura été reçue. La fiabilité du projet sera étudiée par la suite.

XII. SITUATION MARKETING

S. MONTALBANO présente les différents événements du District Business Club qui se dérouleront d'ici la fin de saison 2022/2023. Il présente également un état financier de l'activité et les perspectives pour la fin de saison. Enfin, il informe l'assemblée de la difficulté d'approvisionnement des buts mobiles Quickfire par notre fournisseur.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD

Le prochain Comité de Direction se tiendra le mardi 11 avril 2023 à 18h30.